



## Civil Society Dialogue Network Réunion stratégique

# La mise en œuvre du cadre stratégique de l'UE pour soutenir la réforme du secteur de la sécurité : Perspectives de la société civile

Mercredi 14 juin (09h–16h30 CEST)

Martin's Brussels EU  
Boulevard Charlemagne 80  
1000 Bruxelles, Belgique

### Note de concept

#### Contexte

La communication conjointe de l'Union européenne publiée en 2016 intitulée « [Éléments pour la mise en place d'un cadre stratégique à l'échelle de l'UE visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité](#) » a pour objectif d'aider l'Union à mieux promouvoir et appuyer les efforts déployés par ses partenaires pour renforcer l'efficacité, la légitimité et la durabilité de ce secteur. Elle définit la réforme du secteur de la sécurité comme le « processus consistant à transformer le système de sécurité d'un pays de manière à fournir progressivement aux individus et à l'État des services de sécurité plus efficaces et se conformant à l'obligation de rendre des comptes, dans le respect des droits humains, de la démocratie, de l'état de droit et des principes de bonne gouvernance ». La communication conjointe sur la réforme du secteur de la sécurité a été suivie par la publication des [conclusions du Conseil](#) en novembre 2016. Le cadre stratégique de soutien à la réforme du secteur de la sécurité (ci-après « le cadre stratégique ») concerne tous les acteurs et instruments de l'UE, tant au niveau de la programmation de la Commission européenne (CE) que des missions civiles et militaires de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Le cadre stratégique place la sécurité humaine au cœur de l'approche européenne, en soulignant que « le premier objectif d'un système de sécurité national doit être d'assurer la sécurité des personnes, telle que perçue et ressentie par ces dernières ». Il met également l'accent sur la participation et la coopération de divers acteurs de la société civile (notamment pour l'élaboration et le suivi des politiques et des activités en matière de sécurité et de justice, ou encore pour améliorer la redevabilité, la durabilité et l'appropriation nationale).

Sept ans après la mise en œuvre de ce cadre stratégique, l'UE, qui est l'une des principales sources de financement à l'appui du secteur de la sécurité dans les pays partenaires, reste toujours aussi déterminée à tirer des enseignements et à renforcer l'efficacité de son aide. L'Union travaille avec une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques. Le soutien et l'engagement auprès des organisations de la société civile (OSC) des pays partenaires sont fondamentaux pour assurer la sécurité humaine, qui est un pilier du cadre stratégique.

Dans le cadre du [Civil Society Dialogue Network \(CSDN\)](#) l'EPLO organisera une réunion stratégique en juin 2023 à Bruxelles. La réunion est organisée en coopération avec la Commission européenne (CE) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE).

## Objectifs

L'objectif global de cette réunion est d'échanger et de recueillir les points de vue et les recommandations de la société civile en vue de renforcer le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité pour améliorer la sécurité humaine. La réunion permettra d'étayer le processus interne d'examen global de la communication conjointe sur la réforme du secteur de la sécurité. L'objectif général passe par deux étapes intermédiaires :

- partager les évaluations des experts de la société civile concernant le soutien antérieur et actuel de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité, en identifiant les enseignements et les bonnes pratiques de collaboration avec les actrices et les acteurs de la sécurité et de la justice ; ainsi que les efforts d'implication et de soutien aux organisations de la société civile (OSC) en tant que partenaires de l'UE ;
- formuler des recommandations pratiques sur la manière d'améliorer l'efficacité du soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité et renforcer le rôle des OSC et des autres actrices et acteurs de la société civile en tant que partenaires de l'UE.

## Participants

La réunion rassemblera environ 30 participantes et participants, dont des spécialistes d'organisations membres de l'EPLO et d'autres OSC, d'autres professionnelles et professionnels de la paix et de la sécurité, ainsi que des fonctionnaires de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). L'accent sera mis sur quatre pays : Le Mali, le Niger, l'Irak et la Géorgie.

## Format

La réunion prendra la forme d'une table ronde, laquelle se tiendra selon la règle de Chatham House.

## Langue

La réunion se tiendra en anglais et en français.

## Résultats

Un rapport de la réunion sera communiqué à tous les participants et publié sur le site Internet d'EPLO.

### Civil Society Dialogue Network

Le CSDN est un mécanisme permettant le dialogue entre la société civile et les responsables politiques de l'UE sur des questions de paix et de conflit. Il est cofinancé par l'Union européenne (instrument contribuant à la stabilité et à la paix). Il est géré par l'EPLO, un réseau de la société civile, en collaboration avec la CE et le SEAE. La quatrième phase du CSDN a commencé en 2020 et durera jusqu'en 2023. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le [site Internet d'EPLO](#).

## Projet d'ordre du jour

9h00 – 9h15	<b>Inscription et café/thé d'accueil</b>
9h15 – 9h45	<b>Mot de bienvenue et introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brice de Schietera, Chef de division, ISP.1, SEAE</li> <li>• Eva-Maria Engdahl, Cheffe d'unité adjointe, INTPA.G.5, CE</li> <li>• Sonya Reines-Djivanides, Directrice exécutive, EPLO</li> </ul>
9h45 – 10h00	<b>Présentation des participants</b>
10h00 – 11h00	<b>Séance 1 : État des lieux : tendances et défis posés par le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité (plénière)</b> L'objectif de cette session est de permettre aux participants d'échanger sur les principales tendances et les défis clés posés par le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité dans les quatre pays étudiés. Les points suivants pourront être abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quels sont les tendances, défis et besoins susceptibles d'influencer le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité dans les quatre contextes nationaux ?</li> </ul> <i>Introduction par le(s) fonctionnaire(s) de la Commission européenne et/ou du SEAE</i>
11h00 – 11h30	<b>Café et thé</b>
11h30 – 12h30	<b>Séance 2 : Enseignements tirés du soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité et rôles des organisations de la société civile en tant que partenaires de l'UE (plénière)</b> L'objectif de cette session est de partager les spécificités du soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité dans des contextes fragiles et affectés par des conflits. Les questions suivantes pourront être abordées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment l'UE s'est-elle engagée auprès des organisations de la société civile locales dans le cadre de son soutien à la réforme du secteur de la sécurité ?</li> <li>• Quelles bonnes pratiques ont été observées en matière de coopération, de dialogue et de financement des OSC et des autres actrices et acteurs de la société civile ?</li> <li>• Comment l'UE peut-elle renforcer le rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité ?</li> </ul>
12h30 – 13h30	<b>Pause déjeuner</b>

13h30 – 15h00	<p><b>Séance 3 : Recommandations par pays et/ou thématiques pour améliorer le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité et l'engagement de la société civile (deux groupes de travail parallèles)</b></p> <p>L'objectif de cette session est de partager les analyses des actrices et des acteurs de la société civile en ce qui concerne la mise en œuvre d'activités liées à la réforme du secteur de la sécurité et de recueillir leurs propositions pour accroître l'efficacité du soutien de l'UE à cette réforme. Les sujets suivants pourront être abordés <i>en fonction des contextes nationaux et des domaines d'expertise des participants</i> :</p> <p><b>Sécurité des communautés<sup>1</sup> et approches centrées sur les personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles bonnes pratiques ont permis d'améliorer la sécurité des communautés ? Qu'est-ce qui a donné aux individus et aux organisations de la société civile les moyens de défendre leurs besoins en matière de sécurité et de fournir des solutions dans ce domaine ?</li> <li>• Quelles solutions pratiques ont permis de renforcer la confiance entre les forces de sécurité et les communautés ?</li> </ul> <p><b>Genre et inclusivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles solutions pratiques ont permis d'améliorer la prise en considération de la dimension de genre et l'inclusion d'un large éventail d'actrices et d'acteurs dans le cadre du soutien de l'UE à la réforme du secteur de la sécurité ?</li> </ul> <p><b>Mécanismes de contrôle et approche fondée sur les droits humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment la société civile peut-elle renforcer la redevabilité du secteur de la sécurité ?</li> <li>• Comment l'UE peut-elle soutenir la société civile dans son rôle de supervision ? Qu'est-ce qui a (ou n'a pas) fonctionné et comment améliorer le soutien de l'UE ?</li> <li>• Quels sont les principaux défis liés à une approche du secteur de la sécurité fondée sur les droits humains ?</li> </ul> <p><b>Contexte élargi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment mieux intégrer les besoins et les solutions de la société civile au dialogue politique ?</li> <li>• Comment exploiter et transposer les approches pratiques « ascendantes » visant à renforcer la sécurité humaine à plus grande échelle ?</li> <li>• Comment renforcer les partenariats entre l'UE et les organisations de la société civile pour promouvoir conjointement la mise en œuvre effective du cadre stratégique ?</li> <li>• Quels sont les atouts et les risques inhérents à la collaboration avec des prestataires de services de sécurité et de justice non étatiques ?</li> </ul>
15h00 – 15h15	<b>Café et thé</b>
15h15 – 16h15	<p><b>Séance 4 : La voie à suivre</b></p> <p>La session commencera par un rapport sur les principaux points et recommandations abordés lors des discussions en petits groupes et sera suivie d'un échange entre toutes les personnes présentes.</p>
16h15 – 16h30	<p><b>Remarques finales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SEAE</li> <li>• CE</li> <li>• EPLO</li> </ul>

<sup>1</sup> « Lorsque la violence et les conflits sont liés à des problèmes politiques, sociaux et économiques purement locaux ou lorsque les forces de sécurité nationales sont incapables de fournir des services de sécurité vitaux, l'UE peut financer des initiatives d'appui produisant des effets positifs en matière de sécurité et de justice pour la population au moyen d'une approche locale de la sécurité associant les autorités locales (officielles et/ou traditionnelles), dans la mesure du possible, les habitants des localités et des zones concernées et les forces de sécurité locales. L'objectif sera d'améliorer la sécurité de la population locale, de résoudre les conflits, de s'attaquer aux causes profondes de la violence au niveau local et, en définitive, de faire en sorte que les autorités nationales soient à même de régler les problèmes de sécurité et de conflits au niveau local » (communication conjointe sur la réforme du secteur de la sécurité, 2016).

